

Mairie de La Gode ARRONDISSEMENT de Boulton

De Sept-juin an mil huit cent trente-deux à deux heures du matin

ACTE DE NAISSANCE de Marie Elizabeth Colare à deux

née à la Gode le sept de juin à deux heures du matin

filles de André Louis Colare profession d'agriculteur

et de Thérèse Eugénie Girard âgée de quarante ans, domiciliée à la Gode

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe féminin

Sur la déclaration à moi faite par le dit André Louis Colare

âgé de quarante ans, profession d'agriculteur, domicilié à la Gode

Premier témoin, Jean Louis Maynard âgé de trente ans,

profession d'agriculteur, domicilié à la Gode

Second témoin, Antoine Girard âgé de trente ans,

profession d'agriculteur, domicilié à la Gode

CONSTATE, suivant la loi, par moi Antoine Girard Maire de

la Gode remplissant les fonctions d'Officier public; et

lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi à l'exception du dit André Louis Colare qui a été déclaré

Mairie de la Gode ARRONDISSEMENT de Boulton

De Sept-juin an mil huit cent trente-deux à deux heures du matin

ACTE DE NAISSANCE de Joséphine Marie Colare à deux

née à la Gode le sept de juin à deux heures du matin

filles de André Louis Colare profession d'agriculteur

et de Thérèse Eugénie Girard âgée de quarante ans, domiciliée à la Gode

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe féminin

Sur la déclaration à moi faite par le dit André Louis Colare

âgé de quarante ans, profession d'agriculteur, domicilié à la Gode

Premier témoin, Jean Louis Maynard âgé de trente ans,

profession d'agriculteur, domicilié à la Gode

Second témoin, Antoine Girard âgé de trente ans,

profession d'agriculteur, domicilié à la Gode

CONSTATE, suivant la loi, par moi Antoine Girard Maire de

la Gode remplissant les fonctions d'Officier public; et

lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi à l'exception du dit André Louis Colare qui a été déclaré



Mairie de La Gode ARRONDISSEMENT de Boulton

De Sept-juin an mil huit cent trente-deux à deux heures du matin

ACTE DE NAISSANCE de Thérèse Marguerite Colare à deux

née à la Gode le sept de juin à deux heures du matin

filles de André Louis Colare profession d'agriculteur

et de Thérèse Eugénie Girard âgée de quarante ans, domiciliée à la Gode

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe féminin

Sur la déclaration à moi faite par le dit André Louis Colare

âgé de quarante ans, profession d'agriculteur, domicilié à la Gode

Premier témoin, Jean Louis Maynard âgé de trente ans,

profession d'agriculteur, domicilié à la Gode

Second témoin, Antoine Girard âgé de trente ans,

profession d'agriculteur, domicilié à la Gode

CONSTATE, suivant la loi, par moi Antoine Girard Maire de

la Gode remplissant les fonctions d'Officier public; et

lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi à l'exception du dit André Louis Colare qui a été déclaré

Mairie de la Gode ARRONDISSEMENT de Boulton

De Sept-juin an mil huit cent trente-deux à deux heures du matin

ACTE DE NAISSANCE de Thérèse Marguerite Colare à deux

née à la Gode le sept de juin à deux heures du matin

filles de André Louis Colare profession d'agriculteur

et de Thérèse Eugénie Girard âgée de quarante ans, domiciliée à la Gode

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe féminin

Sur la déclaration à moi faite par le dit André Louis Colare

âgé de quarante ans, profession d'agriculteur, domicilié à la Gode

Premier témoin, Jean Louis Maynard âgé de trente ans,

profession d'agriculteur, domicilié à la Gode

Second témoin, Antoine Girard âgé de trente ans,

profession d'agriculteur, domicilié à la Gode

CONSTATE, suivant la loi, par moi Antoine Girard Maire de

la Gode remplissant les fonctions d'Officier public; et

lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi à l'exception du dit André Louis Colare qui a été déclaré